



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

## COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

**PROCES VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
VENDREDI 31 MAI 2024**

**Vendredi trente et un mai deux mille vingt quatre**, à vingt heures trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

-----  
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **14**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : André BASTION.

13 membres présents à la séance : Alexis BADOIL, Gilbert MOSNIER, Chantal YVOREL, Sandrine DRIVON, André BASTION, Virginie MASSE, Joseph VOLAY, Joachim BOURBON, Laurent CHABAUD, Colette PERIER, Arnaud VERNAY, Sylviane FAYOT, Jean-Charles JULLIN.

1 membre absent : Cindy GUIOTTO.

1 procuration : Cindy GUIOTTO à Alexis BADOIL.

-----  
L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police : validation du projet.
2. Présentation de l'outil PENAP : Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains.
3. Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels.
4. Projets et travaux en cours.
5. Compte rendu des commissions.
6. Informations et questions diverses.

-----  
Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 26 avril 2024.
- Approuve le dépôt d'une demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour le projet d'installation de chicanes fixes « route de Duerne ». Le coût est estimé à 4 570 € HT. (délibération 25.2024)
- Entend le dispositif PENAP qui consiste à figer des zones qui resteront agricoles. Le PLU déterminant déjà des zones agricoles, la mise en place de PENAP n'est pas souhaitée pour le moment.

- Approuve la mise en place du document unique des risques professionnels et du plan d'actions qui en découle. (délibération 26.2024)
- Fait le point sur les travaux et projets en cours :
  - o **Sécurisation des piétons « montée St Roch »** : un devis a été reçu, il est à retravailler pour avoir un choix supplémentaire des aménagements possibles.
  - o **Lotissement communal** : 5 compromis de vente sont signés, 2 permis de construire ont été déposés. La première étape des travaux d'enfouissement de la ligne électrique est terminée, elle a nécessité l'installation de 2 groupes électrogènes qui ont fonctionné 24h/24h pendant presque 5 jours.
  - o **OPAC DU RHONE** : les travaux de construction des 5 maisons se poursuivent.
  - o **Ex-cure** : les travaux de la cour sont terminés.
  - o **Aire de camping car** : plusieurs options sont possibles pour rendre l'espace plus accessible, des chiffrages seront demandés.
  - o **Collecte des déchets** : des plateformes doivent être aménagées pour accueillir les colonnes. Un devis devrait nous parvenir prochainement.
- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
  - o **Ecole** : l'institutrice de la 3<sup>ème</sup> classe participera au prochain conseil d'école.
  - o **Conseil Municipal Enfants** : l'embellissement de l'abri bus à « Lafay » est très réussi, les enfants ont beaucoup aimé participer à ce projet. Ils ont également participé à la fête des mères. Ils proposeront des crêpes sur la place de la mairie pour le dernier jour d'école le 5 juillet.
  - o **Médiathèque** : le prix des « grands D'Monts », organisé par la CCMDL et le réseau des bibliothèques, a rassemblé les acteurs de ce prix littéraire adulte à la salle des fêtes.
  - o **CCMDL** : 22 communes de la CCMDL se sont prononcées et ont identifiées des ZAER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables). Le nombre de nids de frelons asiatiques a doublé. Le système de paragrêle sera reconduit. Les demandes « d'agri photovoltaïques » (sur les sols des terres agricoles) seront refusées sur l'ensemble du territoire en attendant la position de la chambre d'agriculture et ce afin d'harmoniser les pratiques sur le territoire.
- Est informé que l'association ACTIOM pour « ma commune, ma santé » tiendra des permanences les 10 et 17 juin en mairie.
- Entend le point urbanisme détaillant les demandes déposées en mairie.
- Entend le bilan des pompiers sur l'année 2023, document présenté lors de la visite par les élus de la caserne de Ste Foy au mois d'avril.
- Prend note que la course cycliste « critérium du Dauphiné », empruntera, le 6 juin prochain, la route de St Laurent et la route de Duerne. Ces dernières seront barrées de 10h à 14h30 selon l'arrêté départemental reçu en mairie.
- Procède à la répartition des frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher. (délibération 27.2023)
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 12 juillet à 20h30 en mairie.

Document établi le 3 juin 2024.

Le Maire,  
Alexis BADOIL

